

## REUNION FAMILLE

### EHPAD LE PARC

Mme HERIAUT prend la parole pour se présenter ainsi que les membres présents ce jour pour ce temps d'échange, ils sont composés de MME LARUE Alexandra directrice adjointe, MME SCHINDLER Edwige cadre de santé de l'établissement, MME GASDON Audrey animatrice et de MME ERARD en charge des affaires générales et secrétaire de séance du jour.

Ce temps d'échange est essentiel, car il permet d'informer en toute transparence sur l'organisation des établissements, les projets en cours et les perspectives à venir.

L'objectif de cette rencontre est de :

- Présenter les grands projets et travaux prévus dans les établissements.
- Exposer l'organisation de la direction commune et les missions des équipes.
- Donner un aperçu des actions qualité et des évaluations à venir.
- Créer un temps d'échanges afin de recueillir les questions, remarques et suggestions.

### **1. Présentation et installation de la Direction Commune Élargie**

L'année en cours marque le **renforcement de la Direction Commune Élargie (DCE)**, regroupant les quatre établissements de **Coutouvre, Le Coteau (EHPAD et le FOYER), Montagny et Perreux**.

Une **présentation de l'organigramme de la DCE** est présentée par MME HERIAUT.

Les axes de travail communs portent notamment sur :

- la mise en œuvre d'une **politique de ressources humaines partagée**, incluant la **qualité de vie au travail (QVT)**, afin d'harmoniser les organisations ;
- le déploiement d'une **stratégie commune d'accompagnement des résidents**, visant une prise en charge cohérente et qualitative au sein des établissements ;
- l'**optimisation de la politique achats**, avec le recours à des **fournisseurs communs** pour l'ensemble des établissements ;
- une **politique d'admissions coordonnée**, favorisant le **partage d'informations** entre les structures.

Les objectifs de cette organisation sont clairs :

- Mieux coordonner nos actions,
- Mutualiser certaines ressources,
- Développer des projets communs, au service de la qualité de vie des résidents et de l'amélioration des conditions de travail des équipes.

Mme HERIAUT explique aussi assurer **par intérim jusqu'au mois de juin à minima**, la direction des EHPAD de **Neulise et de Saint-Just-la-Pendue**, à la suite du départ de leur directeur, afin de garantir la continuité de la gouvernance.

Par ailleurs, elle a été nommée **pilote du GTMS (Groupe de Travail Médico-Social) des établissements du Nord Loire**.

Cette instance permet de **renforcer la coordination entre établissements, de partager les pratiques professionnelles et de construire des actions communes** au service de la qualité de l'accompagnement sur notre territoire.

## **2. Organisation et coordination de la direction – Actualités de la gouvernance**

La direction commune a pour vocation de garantir :

- Une **coordination optimale des pratiques professionnelles**,
- Une **organisation harmonisée** entre les établissements,
- Un **suivi attentif de la qualité des services** rendus aux résidents.

L'année à venir sera également marquée par un temps fort important : les **évaluations ESMS prévues en septembre 2026**.

Cet enjeu mobilisera l'ensemble des équipes autour de la **qualité de l'accompagnement, du respect des droits des résidents** et de l'amélioration continue de nos pratiques.

## **3. Projets inter-établissements (DCE)**

### **a) Travaux du PASA – 1er étage**

Le **1er étage du PASA** accueillera les **bureaux de la DCE**, comprenant **quatre bureaux et une grande salle de réunion** et de formation.

Notamment pour les formations inter DCE, rencontre du personnel et même politique de prise en charge des usagers.

Cet espace sera dédié à la **coordination des établissements**, aux échanges et aux **formations inter-DCE**, prévues l'année prochaine.

La livraison de ces locaux est programmée pour **fin juin 2026**.

### **b) Projet de blanchisserie commune aux établissements**

Une **blanchisserie mutualisée** sera implantée dans les locaux de l'EHPAD du Coteau pour l'ensemble des quatre établissements. Implantation au niveau de l'ancien garage.

Sa mise en service est prévue au **1er janvier 2027**.

Ce projet s'inscrit dans une logique de **coopération, d'optimisation des ressources et de pérennisation des organisations**, tout en garantissant la continuité et la qualité du service rendu aux résidents.

## **4. Évaluations des établissements – échéance septembre 2026**

Les **évaluations ESMS**, prévues en septembre 2026, constituent une **évaluation externe de la qualité des établissements**.

Elles porteront notamment sur :

- Les **pratiques professionnelles** de l'ensemble des équipes,
- Le **respect des droits et de la dignité des résidents**,

- La sécurité et le bien-être au quotidien,
- La conformité aux normes et recommandations des autorités de tutelle.

Ces évaluations sont aussi une **opportunité de valoriser le travail réalisé au quotidien** par les équipes et de mettre en lumière les bonnes pratiques.

Pour les familles, cela signifie que nous sommes engagés dans une **démarche continue d'amélioration**, afin que vos proches bénéficient d'un accompagnement **sûr, respectueux et adapté à leurs besoins**.

Dix résidents seront auditionnés, ainsi que des membres du personnel, la direction et les représentants du CVS, sur une durée de deux jours.

À l'issue de ces auditions, un rapport sera rendu, assorti d'une cotation. Certains critères seront impératifs : en cas de non-atteinte, un plan d'actions devra être élaboré et transmis aux autorités de tutelle.

## **5. Bilan des animations et projets à venir pour 2026 + Intervention de l'animatrice**

L'année 2025 a été riche en **animations et activités**, et l'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique :

- Des **projets culturels et festifs** adaptés aux besoins et envies des résidents,
- Des **activités inter-établissements**, favorisées par la Direction Commune Élargie,
- Des **formations et temps d'échanges pour les équipes**, afin de renforcer la qualité de l'accompagnement et les compétences professionnelles.

Mme HERIAUT informe de l'obtention d'une **Table Magique Tovertafel**, à la suite d'une réponse favorable à un appel à projets.

Cet outil innovant contribuera à la **stimulation cognitive, au renforcement du lien social et au bien-être des résidents**, en proposant des animations interactives adaptées à leurs capacités et à leurs besoins.

Ce projet s'inscrit dans une **démarche partenariale** avec **Centre Hospitalier de Roanne – EHPAD Aurélia**, ainsi qu'avec le **Foyer Résidence**, favorisant le **partage d'expériences, de pratiques et d'outils** au bénéfice des personnes accompagnées.

Il illustre notre volonté de développer des **approches innovantes et non médicamenteuses**, au service d'un accompagnement toujours plus personnalisé et humain.

### **Présentation de l'animatrice**

- Présentation du **parcours professionnel** : ancienne aide-soignante, **nouvellement animatrice**, avec **un mois de présence** au sein de l'établissement.
- Mise en place d'un **questionnaire d'enquête et d'échanges réguliers** avec les résidents, notamment lors des *cafés papote*.
- **Information et communication** autour des activités :
  - affichage hebdomadaire dans l'ascenseur,
  - tableaux d'affichage par étage,
  - mise à jour sur le site internet de l'établissement.

### **Activités du début d'année**

- Le début d'année a été principalement **axé sur la rencontre avec les résidents**, afin de créer du lien, mieux connaître leurs attentes et personnaliser les propositions d'activités.

### **Activités proposées**

- **Mise en mouvement** : 2 fois par semaine, y compris pour les résidents à mobilité réduite.
- **Café papote** : 1 fois par mois.
- **Rencontres inter-EHPAD** (foyer, établissements de la DCE ou hors DCE).
- Développement de **rencontres intergénérationnelles** avec différentes structures.
- **Partenariat avec le lycée Étienne Legrand** : activités proposées et animées par les élèves.
- **Repas thérapeutiques**, en collaboration avec Anne-Claire, diététicienne.
- **Célébration des anniversaires** : 1 fois par mois.
- **Loto** : 1 fois par mois.
- **Promenades dans le parc**.
- **Dictée** : 1 à 2 fois par mois.
- **Atelier pâtisserie**.
- Activités avec la **Tovertafel** (financement intégral par l'ARS).

## **Demandes exprimées par les résidents**

Les résidents ont exprimé le souhait de développer les activités suivantes :

- Tricot / crochet
- Carterie
- Sorties au marché
- Jardinage
- Belote
- Peinture
- Jeux de société
- Chant
- Activités manuelles
- Promenades à vélo adapté
- Broderie

## **Association Activ'Parc**

- **Bistrot** : organisé les vendredis après-midi (dates variables).  
Crêpes et gaufres proposées ; participation financière demandée aux résidents.  
Les familles sont les bienvenues.
- **Marché de la fête des mères** : date à définir.
- **Recherche de bénévoles**, l'association est preneuse de nouvelles recrues, ne pas hésiter à contacter Maryline.

## **Événement à venir – Semaine Bleue**

- Organisation d'un **thé dansant** dans le cadre de la *Semaine Bleue*, en partenariat avec le foyer.
- Ouverture de l'événement aux **seniors costellois**.

## **Théâtre**

- **Représentation théâtrale prévue le dimanche 29 mars à 14h45.**
- **Places offertes aux résidents.**
- Tarif accompagnants : **12 €**.
- Inscriptions et renseignements auprès d'**Audrey GASDON**.

## 6. Questions diverses et temps d'échanges

Vous trouverez ci-dessous les thématiques évoquées par les familles présentes et des constats ou éléments de réponses.

### Animation et vie sociale

- **Table magique** : activité proposée sur la base du volontariat.  
L'animatrice s'engage à **solliciter davantage les résidents**, notamment par des passages réguliers dans les chambres, et à encourager la participation de l'ensemble des résidents.
- Les familles expriment le souhait de :
  - davantage de **promenades accompagnées**,
  - une **remise en mouvement des résidents** même pour ceux à mobilité réduite.
  - le développement de **rencontres inter-EHPAD**, avec d'autres établissements,
  - des **actions intergénérationnelles**.  
Des **partenariats avec les écoles** et des **ateliers thérapeutiques** sont en cours ou vont être relancés.
- Une **fiche de recueil des habitudes et centres d'intérêt**, mise en place récemment à l'entrée du résident, permet d'orienter les propositions d'activités.  
Le **projet d'accompagnement personnalisé (PAP)** contribue également à individualiser la vie quotidienne des résidents.

### Confort thermique

- L'établissement dispose de salons climatisés aux étages ainsi que la salle de restauration qui bénéficie d'une climatisation.
- Les **chambres et les couloirs ne sont pas climatisés**, faute d'équipement à ce jour.

### Organisation de la direction (DCE)

- Le fonctionnement en **Direction Commune des Établissements (DCE)** s'explique par :
  - la **pénurie de directeurs**,
  - les difficultés d'**attractivité des postes**,
  - la volonté de **perenniser les petits établissements**.
- Le bilan est jugé **positif** :
  - économies réalisées (assurances, marchés fournisseurs, notamment l'incontinence),
  - mutualisation des compétences,
  - direction en pôle permettant une **expertise renforcée**.
- Il est précisé qu'il **ne s'agit pas d'une fusion** des établissements.

### Situation financière

- Malgré un taux d'occupation optimisé l'établissement est en déficit.
- Les difficultés financières constatées s'expliquent par :
  - une **augmentation des dépenses** (alimentation, assurances, assurance statutaire),
  - un **déséquilibre entre recettes et charges**,
  - l'impact du **Ségur de la Santé**, dont le financement n'est pas intégralement compensé.
- La trésorerie est variable selon les établissements.
- À l'arrivée de Madame **Heriaut**, le taux d'absentéisme était élevé et le taux d'occupation insuffisant, entraînant un recours à l'intérim.  
Aujourd'hui, en cas d'absence, les cadres sollicitent les **établissements du pôle** pour des renforts, ce qui fonctionne et valorise l'entraide.

## **Tarification**

Des questions sont posées concernant la tarification

- Les **tarifs sont fixés par le Département**.
- APA octroyée en fonction du GIR du résident (GIR établit par le médecin et disponible sur demande).
- Les nouveaux tarifs seront connus fin mars / début avril.

## **Organisation des équipes et communication**

- Une période de **moindre présence du personnel** est constatée entre 13h et 13h30, correspondant aux pauses déjeuner suivis de la relève jusqu'à 14h30.
- En cas de difficulté, il est recommandé de **contacter directement l'EHPAD par téléphone**.
- Des problématiques de **communication** sont évoquées avec **du personnel pas toujours au courant** bien que l'ensemble des actions soit tracé.

## **Temps forts et vie familiale**

- Il a été demandé de revoir la règle des invités pour le repas de Noël, en effet certains n'ont pas de conjoint, un membre proche (enfant par exemple) pourrait bénéficier de ce moment partagé.
- Un remerciement est exprimé par un membre de la famille concernant la **liberté d'aller et venir**, perçue comme un point positif de l'établissement.

## **Retour d'un proche par mail à MME HERIAUT absents de la réunion – points positifs et remarques**

- Le proche regrette de ne pas pouvoir assister à la réunion du 9 février, d'autant plus qu'il s'agit d'une première initiative de ce type.
- Il souligne une **amélioration notable de l'organisation de l'établissement et de l'implication du personnel**, en comparaison avec la période Covid et post-Covid.

### **Remarques et points d'attention :**

#### **-Restauration**

Les repas sont jugés de très bonne qualité actuellement. Le proche encourage vivement à **ne pas changer de prestataire**, compte tenu d'expériences passées moins satisfaisantes et de retours négatifs observés dans d'autres établissements.

#### **-Animation**

Le **changement d'animatrice en fin d'année** n'a pas été bien compris par les résidents et les familles. Les raisons de cette décision ne sont pas connues et sont peut-être d'ordre administratif.

#### **-Accès aux comptes rendus du CVS**

Le souhait est réitéré de pouvoir consulter les **comptes rendus du CVS sur le site internet** de l'établissement, notamment pour accéder à des informations pratiques (ex. tarifs des repas visiteurs).

La question de la confidentialité est comprise, mais les sujets abordés sont perçus comme majoritairement administratifs et réglementaires.

#### **-Fréquence des douches**

Une **augmentation de la fréquence des douches** (au moins deux par semaine, voire plus en période estivale) serait appréciée.

Cette remarque repose sur des constats personnels et des retours du résident, à nuancer compte tenu de troubles de la mémoire.